

Annick GREMY

Mairie de GRIEGES



Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Publié le 20 OCT. 2022

ID : 001-210101796-20221018-202251-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIEGES

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19

" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la convocation : 11 octobre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 18 OCTOBRE 2022
2022 / 51

L'an deux mil vingt-deux et le dix-huit octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, M. BONNOT Jean-Jacques, Mme SANDRIN Annie, M. LORIN Christian, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANJUAN Catherine, Mme MERLE Fabienne, M. PACCOUD Christian, M. MANIGAND Hervé, Mme PALLOT Irène, M. DURAND Paul

Excusés : Mme GARREAU Elisabeth, Mme HULEUX Cindy, Mme FILET Marie-Claude, M. BOUQUET Frédéric,
Absent :

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative de crédits n° 03

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin de procéder au remplacement de l'ordinateur de la salle de adjoints, il convient d'établir une décision modificative de crédits ainsi qu'il suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Article (Chap.) - Opération 2183 : Matériel informatique	2 200,00 2 200,00	Article (Chap.) - Opération 021 (021) : Virement de la section de foncti	2 200,00 2 200,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Article (Chap.) - Opération 022 : Dépenses imprévues	- 2 200,00	Article (Chap.) - Opération	
023 : Virement à la section d'investiss	2 200,00 0,00		
Total Dépenses	2 200,00	Total Recettes	2 200,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE la décision modificative de crédits n° 03 de l'exercice 2022,

Le Maire,
GREMY Annick